

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Collecte et traitement d'informations relatives à la structure et au fonctionnement des espaces naturels et/ou des écosystèmes : bibliographiques, enquêtes auprès d'acteurs, inventaires et mesures de terrain, au sein de collectivités territoriales, bureaux d'études en aménagement ou environnement, services de l'Etat, associations de protection de l'environnement ou organismes de recherche.
- Analyse et traitement de données pour établir un diagnostic, dégager des enjeux, élaborer des préconisations ou des plans de gestion de milieux ou de ressources naturelles.
- Rédaction de documents : rapports scientifiques, diagnostic environnemental ou de territoire, études d'impact environnemental, plans de gestion et d'aménagement du territoire, réponses aux appels à projet en biodiversité/ aménagement / développement / environnement, cartes.
- Communication: restitution écrite et orale de travaux suivant les normes du secteur socio-professionnel concerné (milieu académique, acteurs du territoire...), animation de réunions impliquant les acteurs du territoire (élus, associations, services de l'Etat, chambres consulaires...), organisation d'évènements promouvant les écosystèmes et espaces naturels sensibles.
- Veille documentaire et réglementaire dans le domaine de la biodiversité et l'environnement.

2. Référentiel de compétences

- Mobiliser une culture générale et pluridisciplinaire sur des cas de référence en écologie et/ou évolution, et l'appliquer à une mission dans le secteur socioprofessionnel.
 - Collecter ou produire des données, bibliographiques ou de terrain, permettant de décrire un objet.
 - Concevoir et mettre en œuvre une chaîne d'opérations pour une étude en écologie dans le cadre d'un travail de recherche ou d'une étude d'impact : élaborer un plan expérimental ou un plan d'échantillonnage, tester une hypothèse scientifique, valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ou aux mesures, apprécier les limites de validité du modèle, identifier les sources d'erreur.
 - Pouvoir conceptualiser les conséquences d'un changement d'échelle spatiale et/ou temporelle.
 - Synthétiser l'état de l'art dans un domaine de la spécialité ; connaître et savoir utiliser les principales sources d'information en exerçant son sens critique.
 - Identifier et appliquer des outils d'acquisition de données (traitement d'images satellitaires, géomatique) et d'outils d'analyses mathématiques et/ou informatiques aux objets écologiques (statistiques, écriture et étude de modèles mathématiques) ;
 - Mobiliser des compétences élémentaires en programmation notamment pour l'automatisation de tâches en analyses de données.
 - Appréhender la dimension globale d'un écosystème (structure spatiale et paysagère, occupation du sol, usages, pressions, acteurs, conflits)
 - Connaître les acteurs du secteur socio-professionnel et leurs rôles
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

MASTER – BIODIVERSITE, ECOLOGIE ET EVOLUTION

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.